

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Le pouvoir aux jeunes !

Veronique · Tuesday, December 7th, 2021

Expérience d'apprentissage pour les travailleurs de jeunesse au Luxembourg

Cette expérience d'apprentissage est proposée aux travailleurs de jeunesse pour leur permettre de explorer le sens d'engager les jeunes dans des activités qu'ils mènent eux-mêmes, à travers la reconnaissance de l'éducation non formelle et en utilisant les programmes Erasmus + et Corps Européen de Solidarité.

Contenu

Voir sur ce lien :
<https://www.salto-youth.net/tools/european-training-calendar/training/power-to-you-th.9754/>

Lieu et dates

En ligne les 7 et 9 mars matin et le 12 mai. En présentiel, au Luxembourg, du 30 mars au 2 avril 2022. Entre le 2 avril et le 12 mai : réalisation d'un projet local avec vos jeunes.

Profil des participants

- Vous êtes un francophone d'au moins 18 ans et vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles, ou votre structure se situe sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Vous êtes animateur ou responsables de jeunesse, ou encore responsable de projets et vous travaillez directement avec des jeunes ;
- Vous désirez échanger vos pratiques et améliorer vos connaissances des deux programmes européens afin d'aider vos jeunes à mettre en place des projets autogérés et d'améliorer leur

- participation active à tous les niveaux;
- Vous êtes capable de travailler en anglais.

Langue de travail

Anglais

Conditions de participation

- Le BIJ et les organisateurs prennent en charge les frais de transports internationaux, de programme et de séjour des participants FWB sélectionnés.
- Attention : lire les restrictions liées à la situation sanitaire dans l'appel en anglais ou sur le site des Affaires Etrangères au moment de la formation en présentiel, et/ou suivre les instructions des organisateurs.

Comment procéder

Inscrivez-vous via ce lien : <https://www.salto-youth.net/tools/european-training-calendar/training/power-to-you-th.9754/> au plus tard le **21 janvier 2022**.

Des questions

N'hésitez pas à contacter Thierry Dufour, chargé du suivi de ce dossier: thierry.dufour@cfwb.be

This entry was posted on Tuesday, December 7th, 2021 at 8:52 am and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.